

ADDUCTION DE LIGNIERES ORGERES Secteur de LIGNIERES

Direction Départementale
des Affaires Sanitaires et Sociales
de la Mayenne

ORIGINE DE VOTRE EAU

Vous dépendez de l'unité de distribution de :
LIGNIERES.

La gestion de la distribution de l'eau est
assurée par : MAIRIE DE LIGNIERES-
ORGERES.

L'eau distribuée provient de :

◆ Captage de "la Touchefouillère" à Lignéres
Orgères - périmètres de protection instaurés

La qualité des eaux brutes captées nécessite
un traitement simple (neutralisation et
désinfection) avant distribution.

CONTROLE DE VOTRE EAU

La DDASS est réglementairement chargée du
contrôle sanitaire de l'eau distribuée.
L'exploitant doit aussi surveiller ses installations
et la qualité de l'eau qu'il produit et distribue.

Le contrôle de la qualité de l'eau porte sur une
centaine de molécules différentes.

Cette synthèse prend en compte les résultats
provenant de 8 prélèvements sur l'année du
contrôle sanitaire de la DDASS.

Les résultats des analyses sont consultables en
mairie ou au siège du syndicat.

Des informations complémentaires sont
disponibles sur le site Internet

<http://pays-de-la-loire.sante.gouv.fr>

CONSEILS

◆ Utilisez uniquement l'eau du réseau d'eau
froide pour la boisson et pour cuisiner.

◆ Si vous décalez un goût de chlore, mettez
une carafe ouverte au réfrigérateur pendant
quelques heures pour l'éliminer.

◆ Après quelques jours d'absence, laissez
couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser
pour la cuisine.

◆ Dans les habitats équipés de tuyauteries en
plomb, laissez couler l'eau avant de la boire
lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les
canalisations.

◆ Pour les usages courants, la qualité de l'eau
distribuée à votre robinet ne nécessite pas de
traitement complémentaire. Si vous possédez
une telle installation, n'oubliez pas de
l'entretenir régulièrement. Dans le cas d'un
adoucisseur, assurez vous de disposer d'un
robinet d'eau froide non adouci pour la
boisson et la cuisine.

◆ En cas d'utilisation alternée du réseau public
et d'un puits ou forage privé, la séparation des
deux réseaux est obligatoire, la responsabilité
du propriétaire pouvant être engagée.

LORSQUE LA SAVEUR OU LA COULEUR DE
L'EAU DU ROBINET PRESENTE UN ASPECT
INHABITUEL, SIGNALEZ LE A VOTRE
DISTRIBUTEUR D'EAU (VOIR FACTURE).

APPRECIATION GLOBALE DE VOTRE EAU EN 2008

L'eau de LIGNIERES est de bonne qualité bactériologique et chimique, conforme aux
limites de qualité de la réglementation.

ANOMALIES CONSTATEES EN 2008

◆ Un dépassement ponctuel de la référence de qualité (valeur recommandée) pour le fer.

APPRECIATION DE VOTRE EAU EN 2008 POUR QUELQUES PARAMETRES

Bactériologie

Tout résultat d'analyse supérieur aux limites de qualité
indique un non-respect réglementaire. Il signale la
présence de bactéries indicatrices d'une contamination
fécale pouvant provoquer des troubles digestifs.

Très bonne qualité
bactériologique

Taux de conformité	100 %
-----------------------	-------

Nitrates

La teneur limite de 50 milligrammes par litre (mg/l) en
nitrates est fixée en fonction des risques pour la
population la plus vulnérable (nourrissons et femmes
enceintes). Cette valeur constitue une précaution vis-à-
vis du risque d'apparition de maladie bleue du
nourrisson (méthémoglobinémie) et du risque suspecté
d'effets cancérogènes à long terme.

Bonne qualité pour le paramètre
nitrates

Minimum	24,2 mg/l
Moyenne	25,42 mg/l
Maximum	26,6 mg/l

Pesticides

La quasi totalité des pesticides fait l'objet d'une teneur
limite unique dans l'eau du robinet à savoir 0,1
microgramme par litre (µg/L) par molécule. De plus, le
total des pesticides détectés doit être inférieur à 0,5
µg/L. La valeur de 0,1 µg/L est fixée à titre de
précaution. Tout dépassement de cette exigence de
qualité nécessite une évaluation ainsi qu'une gestion
spécifique des risques sanitaires.

Eau conforme à la teneur limite
en pesticides

Taux de conformité	100 %	
Molécules concernées par une non conformité	Valeur maximale	Nombre de jours de non conformité

Fluor

La teneur limite de 1,5 milligramme par litre (mg/l) a été
fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire
(traces sur l'émail des dents). A des doses modérées,
le fluor est bénéfique pour prévenir les caries dentaires.

Teneur faible en fluor, un apport
complémentaire est possible
après avis médical

Moyenne	0,12 mg/l
---------	-----------

Dureté

La dureté, ou titre hydrotimétrique (TH), ou degré
hydrotimétrique (DH), correspond à la présence de
calcium et de magnésium dans l'eau et s'exprime en
degré français (°F). La consommation d'une eau dure
n'est pas dangereuse pour la santé. Elle présente
surtout l'inconvénient d'entartrer les récipients et
conduites. Au contraire, une eau douce peut dans
certaines conditions dissoudre les métaux des
canalisations et entraîner des risques pour la santé.
Aucune teneur limite réglementaire concernant ce
paramètre n'est fixée.

Eau peu calcaire, dureté faible

Minimum	12,3 °F (ou °DH)
Moyenne	12,45 °F (ou °DH)
Maximum	12,6 °F (ou °DH)

Autres Paramètres

Un dépassement ponctuel de la
référence de qualité (valeur
recommandée) pour le fer.